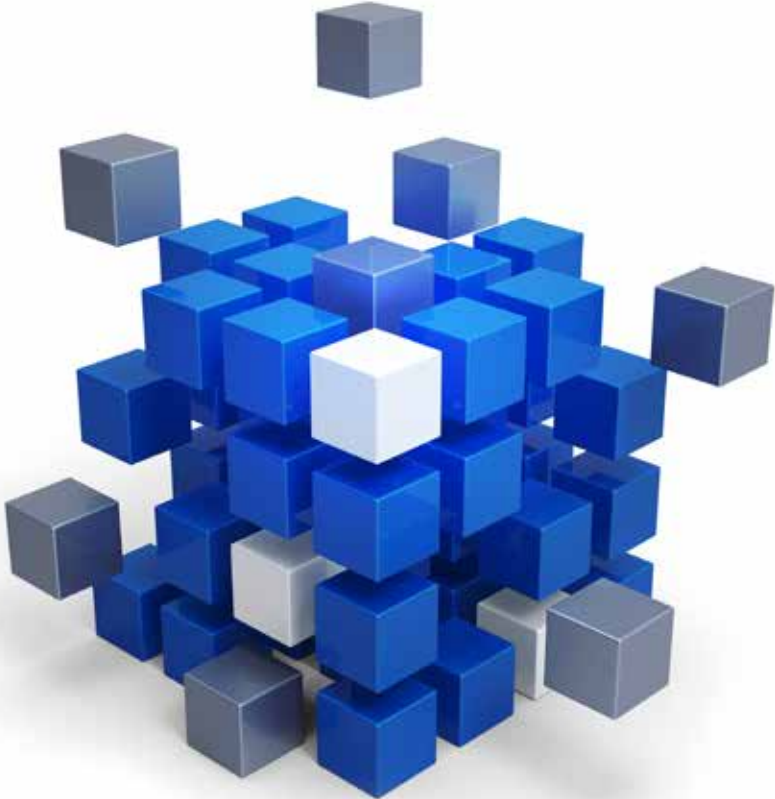


Les normes de l'OMPI

Un cadre commun pour l'information et la documentation en matière de propriété industrielle



Que sont les normes de l'OMPI?

Les normes de l'OMPI offrent un cadre commun pour le traitement de l'information contenue dans les documents de propriété industrielle.

Pourquoi utiliser les normes de l'OMPI?

L'utilisation d'une terminologie et de formats agréés pour la présentation de l'information – par exemple, pour citer l'état de la technique de manière standard – contribue à l'efficacité et à la rationalité économique des systèmes de propriété intellectuelle. Elle simplifie le travail des offices de propriété intellectuelle, facilite la coopération internationale et rend l'information en matière de propriété intellectuelle plus facile à comprendre pour tout le monde.

Ces normes sont utilisées dans les services mondiaux de protection de la propriété intellectuelle tels que le système du Traité de coopération en matière de brevets (PCT) et les systèmes de Madrid et de La Haye, dans les publications des offices de propriété intellectuelle, dans les bases de données mondiales de propriété intellectuelle et dans les

solutions logicielles opérationnelles pour les offices de propriété intellectuelle telles que les systèmes IPAS, WIPO Publish et WIPO Scan.

Qui élabore les normes de l'OMPI?

Les normes de l'OMPI reflètent les meilleures pratiques dans le monde. Elles sont établies avec l'aide d'experts de nombreux pays lors de réunions et de forum en ligne organisés par l'OMPI.

Que couvrent les normes de l'OMPI?

Les normes de l'OMPI couvrent [les brevets](#), [les marques et les dessins et modèles industriels](#) et sont utilisées à toutes les étapes de l'instruction des demandes de titres de propriété industrielle (dépôt, examen, publication, délivrance, etc.), ainsi qu'aux fins de diffusion des données.

Les normes de l'OMPI

concernent :

- les brevets
- les marques
- les dessins et modèles industriels

s'appliquent :

- aux documents de propriété intellectuelle
- aux bases de données
- à l'échange de données

sont utilisées :

- par les offices de propriété intellectuelle
- par les utilisateurs de l'information en matière de propriété intellectuelle
- par les déposants

Qui utilise les normes de l'OMPI?

Les normes de l'OMPI s'adressent principalement à trois groupes d'utilisateurs et facilitent le travail dans les différents systèmes et les différentes langues.

1. **Les offices de propriété intellectuelle** utilisent notamment les normes de l'OMPI pour numérotter les documents, communiquer entre eux dans une langue commune et établir leurs bulletins officiels. Les normes de l'OMPI aident également les offices à moderniser leurs systèmes informatiques.

2. **Les utilisateurs de l'information en matière de propriété intellectuelle** peuvent les utiliser pour croiser les codes d'organisation et de pays, retrouver des documents à partir de citations et consulter des rapports de recherche.

3. **Les déposants** utilisent les normes de l'OMPI pour citer des antériorités, remettre des listages de séquences, établir des demandes prêtes à être numérisées et indiquer des dates.

Où trouver les normes de l'OMPI?

La source d'information officielle sur les normes, recommandations et principes directeurs de l'OMPI est le *Manuel de l'OMPI sur l'information et la documentation en matière de propriété industrielle*.

Pour plus d'informations :

- consultez le site www.wipo.int/standards
- inscrivez-vous sur notre page Web pour recevoir notre bulletin d'information électronique sur les normes de l'OMPI
- contactez-nous à l'adresse suivante : cws.mail@wipo.int.

Organisation Mondiale de la Propriété
Intellectuelle
34, chemin des Colombettes
Case postale 18
CH-1211 Genève 20
Suisse

Tel : + 41 22 338 91 11
Tlcp. : + 41 22 733 54 28

Les coordonnées des bureaux extérieurs de
l'OMPI sont disponibles à l'adresse suivante :
www.wipo.int/about-wipo/fr/offices/